

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du/de :
Règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008
(CE - Commission européenne)

Date d'émission 2021-03-23

Date de révision 2023-10-23

Version 3

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Code FDS	EMEA-E2054-076
Nom du produit	Listerine Cool Mint
Substance/mélange pur	Mélange
Document de référence	PR-0002631, E2054-076, FML2163086A-001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit de soins personnels. Cette fiche de données de sécurité est uniquement destinée à une utilisation professionnelle et non à l'usage du consommateur (voir l'étiquette d'emballage et / ou insérer pour l'usage du consommateur). Cette fiche de données de sécurité est écrite pour fournir des informations sur la santé et la sécurité environnementale pour le personnel qui manipulera le produit fini (pas en vrac). Pour des informations sur la santé et la sécurité lors de la fabrication de ce produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité appropriée pour chaque composant du mélange. Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit en vertu de l'article 31 de REACH. Cette fiche de données de sécurité a été créée sur une base volontaire pour transmettre les informations pertinentes requises en vertu de l'article 32. Étant donné qu'une fiche de données de sécurité n'est pas requise, ce document ne contient pas toutes les informations requises pour les fiches de données de sécurité de substance et de mélange dans REACH.

Utilisations contre-indiquées Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Johnson & Johnson Consumer Companies Inc.
199 Grandview Road,
Skillman, New Jersey 08558, USA
Numéro du service à la clientèle 33 2 32 61 72 00

Adresse de courriel mdsdsrequests@cpcus.jnj.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Appelez la compagnie 3E au numéro 1-760-476-3959 et fournissez au technicien le code de suivi suivant: 2277

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) no 1272/2008

Ce mélange est classé comme dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP].

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

2.2. Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)

P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Pour les intervenants d'urgence, fabricant: P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Pour les intervenants d'urgence, fabricant: P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers

Aucun

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Alcool 64-17-5	10 - 20%	Aucune donnée disponible	() 200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-
Acide benzoïque 65-85-0	0 - 10%	Aucune donnée disponible	() 200-618-2	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT RE 1 (H372)	-	-	-

Estimation de toxicité aiguë

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à la demande de pression et un équipement de protection complète.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

En cas de déversement accidentel, l'équipe d'intervention d'urgence doit répondre en fonction d'une évaluation des risques et utiliser l'équipement de protection individuelle approprié.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Nettoyer la surface contaminée à fond. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Références à d'autres sections Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Conservé à l'écart du feu de chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes. - NE PAS FUMER.

Conseils sur la protection contre le feu et l'explosion

Aucun renseignement disponible.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Stocker conformément à: emballage de produit.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Aucun renseignement disponible

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne	Suède
Alcool 64-17-5	-	TWA: 1000 ppm TWA: 1920 mg/m ³ STEL: 3000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 5000 ppm	STEL: 1000 ppm STEL: 1910 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 380 mg/m ³	NGV: 500 ppm NGV: 1000 mg/m ³ Vägledande KGV:

		STEL: 5760 mg/m ³	STEL: 9500 mg/m ³			1000 ppm Vägledande KGV: 1900 mg/m ³
Acide benzoïque 65-85-0	-	-	-	-	TWA: 0.1 ppm TWA: 0.5 mg/m ³ H*	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark	
Alcool 64-17-5	-	STEL: 1000 ppm	TWA: 137 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1900 mg/m ³ H*	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL: 1300 ppm STEL: 2500 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande	
Alcool 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ STEL 2000 ppm STEL 3800 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1920 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 950 mg/m ³ STEL: 625 ppm STEL: 1187.5 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	
Acide benzoïque 65-85-0	-	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ STEL: 0.8 ppm STEL: 4 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³ H*	-	-	-	

Légende

H*: Désignation de la peau. STEL (Limite d'exposition de courte durée). TWA (moyenne pondérée dans le temps).

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucun renseignement disponible.

Concentration estimée sans effet (CESE) Aucun renseignement disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Tous les équipements de protection individuelle devraient être basés sur une évaluation des risques. Consulter un expert en santé et sécurité et environnement si nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Éviter le contact avec les yeux.
Protection des mains Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Les contrôles de l'exposition doivent être sélectionnés en fonction de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité de l'environnement. Consulter un expert en santé et sécurité environnementale si nécessaire.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Aucun renseignement disponible
Aspect	transparent liquide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	bleu		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible		

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	35 °C / 95 °F	appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC)
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Trait d'union	Aucun renseignement disponible	
pH	3.9 - 4.5	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible	
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Non applicable.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucun renseignement disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun connu.

Sensibilité aux décharges
électrostatiques Aucun connu.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucun renseignement disponible.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Aucun renseignement disponible.
Ingestion	Aucun renseignement disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets neurologiques Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1 Propriétés de perturbation endocrinienne**

Propriétés perturbatrices Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

endocriniennes

11.2.2 Autres informations**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.**Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Alcool	-	LC50: 12.0 - 16.0mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas)	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)
Acide benzoïque	-	LC50: =44.6mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	EC50: =860mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool	-0.35
Acide benzoïque	1.88

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation des substances PBT et vPvB
Alcool	La substance n'est pas une substance TBP / vPvB L'évaluation TBP ne s'applique pas
Acide benzoïque	La substance n'est pas une substance TBP / vPvB

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

12.7 Autres effets indésirables

Aucun renseignement disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note :

Les informations fournies à la section 14 sont destinées à fournir à l'utilisateur des conseils seulement sur les exigences d'expédition appropriées pour le produit fini dans l'emballage final - PAS EN VRAC. Les classifications de transport peuvent varier selon le volume du contenant et peuvent être influencées par les variations réglementaires régionales ou nationales. Il est de la responsabilité de l'expéditeur de s'assurer que ce produit est expédié conformément à toutes les réglementations applicables. Consultez l'expert en matière de marchandises dangereuses de votre entreprise pour des informations spécifiques à votre situation.

ADR

14.1. Numéro UN ou numéro d'identification	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin	Non applicable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions particulières	Non applicable Non réglementé - Disposition spéciale 144 - Solutions aqueuses contenant 24% ou moins d'éthanol en volume.

RID

14.1. Numéro UN ou numéro d'identification	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin	Non applicable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions particulières	Non applicable Non réglementé - Disposition spéciale 144 - Solutions aqueuses contenant 24% ou moins d'éthanol en volume.

ADN

14.1. Numéro UN ou numéro d'identification	Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin	Non applicable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions particulières	Non applicable Non réglementé - Disposition spéciale 144 - Solutions aqueuses contenant 24% ou moins d'éthanol en volume.

ICAO, TI, IATA

14.1. Numéro UN ou numéro	Non applicable
---------------------------	----------------

d'identification

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable

14.4. Groupe d'emballage Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable

Dispositions particulières Non réglementé - Disposition spéciale 144 / IATA DGR Disposition spéciale A58 - Solutions aqueuses d'éthanol contenant 24% ou moins d'alcool par volume.

IMDG

14.1. Numéro UN ou numéro d'identification Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport Non applicable

14.4. Groupe d'emballage Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement Polluant marin Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable

Dispositions particulières Non réglementé - Disposition spéciale 144 - Solutions aqueuses contenant 24% ou moins d'éthanol en volume.

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI N'est pas applicable. Ce SDS n'est pas destiné à être utilisé en vrac.

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements nationaux**

Nom chimique	Numéro GR français	Titre
Alcool 64-17-5	RG 84	-

Union européenne

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité, des travailleurs contre les risques liés à... des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations ou restriction d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII).

Nom chimique	Substance d'usage restreint selon l'annexe XVII de REACH	Substance soumise à une autorisation selon l'annexe XIV de REACH
Acide benzoïque - 65-85-0	75.	

Polluants organiques persistants

Non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non applicable

Substances dangereuses désignées selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non applicable

Règlement (CE) 1005/2009 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Non applicable

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**Rapport de sécurité chimique**

Aucun renseignement disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte complet des mentions de danger indiquées à la section 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Procédure de classification

Liquide inflammable: Sur la base de données d'essais

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Méthode de calcul

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA: Time-Weighted Average (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Date d'émission 2021-03-23**Date de révision** 2023-10-23**Note de révision** Sections de la FS mises à jour: 9, 16.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux normes de la réglementation (EC) numéro 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des tests jugés fiables. Toutefois, Johnson et Johnson ne garanti pas leur exactitude ni leur intégralité et aucune de ces informations ne constitue une garantie, mentionnée ou implicite, quant à la sécurité des marchandises, à la qualité marchande du bien ou à l'aptitude des marchandises pour un produit particulier. Un ajustement pour se conformer aux conditions réelles d'utilisation peut être exigé. Johnson et Johnson n'assument aucune responsabilité pour les résultats obtenus ou pour les dommages accidentels ou consécutifs, y compris les pertes de profits provenant de l'utilisation de ces données. Aucune garantie contre la contrefaçon de tout brevet, copyright ou marque de commerce n'est faite ou implicite.

Fin de la fiche signalétique